

**MONTHEY/COLLOMBEY-MURAZ** Les exécutifs réfléchissent à une fusion.

# La réflexion officiellement lancée

**SÉRIE spécial fusions 3<sup>e</sup> épisode 3/5**

FABRICE ZWAHLEN

Monthey (17 650 habitants) et Collombey-Muraz (8860 citoyens) ne formeront-elles plus qu'une commune lors de la prochaine décennie comme ce fut le cas jusqu'en 1787 (châtellenie de Monthey)? La question a officiellement été posée, lundi, par les municipaux concernés. Réunis devant la presse, hier, les présidents et vice-présidents des deux entités ont annoncé la création d'une commission de réflexion pouvant déboucher sur une fusion. «Ce mot n'est plus tabou depuis cinq-dix ans», estime Stéphane Coppey. «Les mentalités ont évolué. Physiquement, les frontières ont disparu et nos collaborations se sont accentuées. D'où notre volonté de creuser la question.»

Le chef de l'exécutif monthey-san et son homologue Yannick Buttet refusent cependant de fixer une date. «Nous n'en sommes pas là», précisent les deux hommes. «Aujourd'hui, nous allons entamer un état des lieux.»

## En 2020 ou 2024, ou pas?

«Nous voulons analyser les avantages et les inconvénients d'une fusion», soulignent-ils. Pour y parvenir, les deux municipalités ont validé la mise sur pied d'une commission de pilotage regroupant quatre municipaux, le président du Conseil général des deux localités et d'un secrétaire.

Quatre sous-commissions voient aussi le jour. Elles concernent les domaines financiers (notamment la fiscalité); les services à la population (organisation communale, sport, culture, sécurité); les questions de mobilité, (aménagement du territoire) et la promotion économique et enfin les institutions (comment piloter à une ou deux communes). Ces unités de 7 à 13 personnes regrouperont des politiciens, mais aussi des professionnels du domaine.

Ce processus devrait durer dix-huit mois. Fin 2018, les autorités prendront une première décision: poursuivre ou non la réflexion en y associant (en 2019) la population. «Nous pourrions alors créer des ateliers citoyens qui devront élever le débat pour ne pas rester dans l'émotionnel», révèle Stéphane Coppey. Selon le bilan final qui en découlerait, un passage par les urnes pourrait alors avoir lieu en 2020 ou 2024.



Yannick Buttet et Stéphane Coppey sont prêts à donner la parole à la population. NOUVELLISTE

## COLLOMBEY-MURAZ

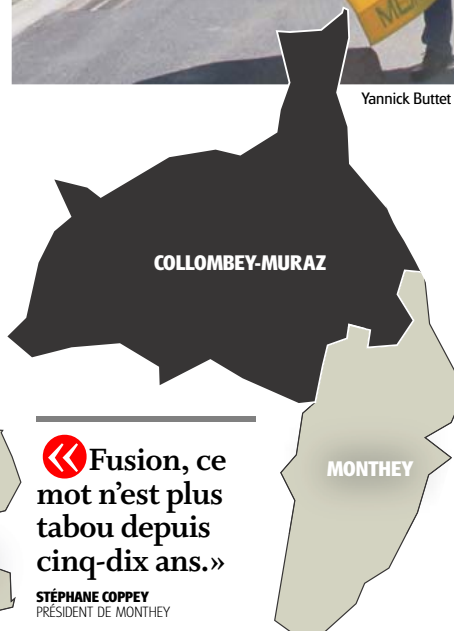
**Nombre d'habitants**  
8860  
**Superficie**  
2981 hectares  
**Coefficient d'imposition**  
1,25  
**Indexation**  
165%  
**Budget communal**  
31 millions  
**Investissements nets**  
93 millions  
**Marge d'autofinancement**  
51 millions  
**Dette nette par habitant**  
4758 francs

\* Sur la base des comptes de l'année 2015.

## MONTHEY

**Nombre d'habitants**  
17 650  
**Superficie**  
2858 hectares  
**Coefficient d'imposition**  
1,2  
**Indexation**  
160%  
**Budget communal**  
110,06 millions  
**Investissements nets**  
13,39 millions  
**Marge d'autofinancement**  
14,68 millions  
**Dette nette par habitant**  
2363 francs

\* Sur la base des comptes de l'année 2015.



**« Fusion, ce mot n'est plus tabou depuis cinq-dix ans. »**

STÉPHANE COPPEY  
PRÉSIDENT DE MONTHEY

## Trois choix possible

«En réalité, nous avons trois options: le statu quo, resserrer nos collaborations ou fusionner», poursuit le Monthey-sans. «Pour cela, il faudra dépasser les questions identitaires et émotionnelles», ajoute Yannick Buttet qui rappelle que «Collombey-Muraz regroupe cinq villages qui ont su conserver leur mentalité propre».

Les bourgeoises, elles, semblent appelées à rester indépendantes. Pour les deux élus démocrates-chrétiens, lancer ce débat doit pousser à la discussion tous azimuts. Que ce soit au bistrot, dans les familles ou au niveau des sociétés. «Le but n'est ni d'aller trop vite ni d'aller trop lentement. C'est à la population de se saisir du dossier et à nous de lui présenter les informations nécessaires pour quelle se fasse une opinion», dit Yannick Buttet.

## Sans pression

Et Stéphane Coppey de rappeler: «Nos deux entités sont suffisamment grandes pour aborder ce processus, sans pression ni couteau sous la gorge.» «Nos

**« L'éventuelle future commune ne devra s'appeler ni Monthey ni Collombey-Muraz. »**

YANNICK BUTTET  
PRÉSIDENT DE COLLOMBEY-MURAZ

## LES AVANTAGES D'UNE FUSION

- Un poids supérieur à l'échelon cantonal et régional
- Une accélération des projets intercommunaux
- Une meilleure efficacité des services communaux
- Une meilleure coordination en matière de mobilité et d'urbanisme

## LES RISQUES D'UNE FUSION

- Un nom qui pourrait ne pas plaire
- Une perte d'identité locale
- La peur du changement
- Le risque de faire de l'ombre au Valais central

deux communes se portent bien. Cela ne va donc pas limiter nos pistes de réflexion», analyse son collègue. «Depuis que nous occupons cette fonction, nous avons pu nous rendre compte de l'importance de collaborer», poursuit le Monthey-sans.

## Quid du nom

Le lancement de la démarche qui pourrait donc mener ou non à une fusion de Collombey-Muraz et de Monthey risque fort de faire causer dans les chaumières et... les bistrots. «La question qui fera le plus débat sera l'éventuel

nom de la future commune», sourit Stéphane Coppey. «Pour ma part, il faudra qu'elle ne s'appelle ni Monthey ni Collombey-Muraz», ajoute Yannick Buttet. Un point sur lequel tout le monde ne sera pas forcément d'accord.

«Nous voulons donner de l'ambition à la région et une vision d'ensemble pour le Chablais», lâche le conseiller national. «A contrario, ce ne sont pas des ambitions personnelles qui doivent guider l'avenir de la région.» «Nous avons lancé un pavé dans la mare. Désormais, ouvrons le débat», conclut Stéphane Coppey. ●

## UN DESTIN DÉJÀ EN PARTIE COMMUN

Les deux principales communes du district collaborent en matière de police, service de l'eau, des constructions et du service énergie et développement durable. Elles possèdent un bus urbain commun et un foyer de jour. D'autres collaborations sont dans le pipeline: la caserne des pompiers, la création d'une société indépendante en matière de service de l'eau, une promotion économique commune en principe dès le 1er janvier, en lien également avec Aigle. ● FZ

## MASSONGEX ET VÉROSSAZ: PAS POUR LE MOMENT

«Le préfet du district de Saint-Maurice Pascal Gross avait lancé l'idée de regrouper toutes les communes du district. Ce projet, venu d'en haut, avait mal été perçu par la base. Je me vois donc mal entamer des discussions au nom de la municipalité alors qu'on n'en a jamais parlé.» Nouvelle présidente de Massongex, Sylviane Coquoz temporeuse. «Notre priorité est de nous rapprocher de Saint-Maurice ou de Monthey au niveau du service des constructions. Comme nous l'avons fait pour la police. Ensuite, ces prochaines années nous devons définir si fusionner et avec lequel de nos voisins ou prioriser les relations intercommunales.»

«Fusionner n'aurait de sens que si cela nous amène une plus-value ou si notre situation économique ne devait pas nous permettre de l'éviter», estime Muriel Favre-Torelloz, la présidente de Vérossaz. «Notre commune ne loigne ni Saint-Maurice, avec qui nous avons des attaches de cœur; ni Monthey avec qui nous avons des liens économiques.» Pour la cheffe de l'exécutif «le thème devra être abordé durant cette législature, mais pas cette année». Monthey et Collombey-Muraz se disent ouvertes au dialogue. ● FZ



COMMENTAIRE  
FABRICE ZWAHLEN  
RESPONSABLE DE LA  
RUBRIQUE CHABLAIS

## Ecrire l'Histoire

Yannick Buttet et Stéphane Coppey sont des pragmatiques. Ils ne veulent pas mettre la charrue avant les bœufs. Il n'empêche, en proposant un véritable processus pouvant déboucher sur une fusion avec la bénédiction de l'ensemble de leurs exécutifs, les deux hommes forts du Chablais valaisan ont osé. Il y a encore quelques années, les citoyens de Collombey-Muraz et de Monthey avaient une fâcheuse tendance à se jalouser. Aujourd'hui, le vent forcé dans le sens contraire, direction un avenir commun. Viser un regroupement politique n'est plus une utopie. Les mentalités ont changé. Les collaborations se sont accentuées. L'agglomération est aussi passée par là. Tout est donc réuni pour entonner un pendant régional de l'hymne du canton du Jura: «Unissez-vous, fils de la Rauracice et donnez-vous la main.» Construire un avenir commun, voilà l'enjeu. Reste à savoir si les voisins actuels iront jusqu'à unir leurs destinées. En lançant un processus de réflexion, les politiques locaux ont le mérite d'étudier l'un des dossiers nœuds pour l'avenir à court, moyen et long termes de leurs territoires. En ce sens, la démarche se veut d'ores et déjà gagnante. Elle poussera en effet à voir le futur avec un prisme différent. Celui qui tôt ou tard deviendra une inéluctable réalité. Réunir Monthey et Collombey-Muraz changerait la géopolitique valaisanne. Un canton avec deux villes à 30 000 habitants se gère différemment qu'une entité avec un chef-lieu beaucoup plus fort que les autres cités. Voyez La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel. Créer des entités regroupant plusieurs villes ou grands villages, la démarche est à l'étude ailleurs en Romandie (comme pour le projet du Grand Fribourg).